

SAISON 2023 - 2024

AÏKIDO – BABYDO – IAÏDO – JUDO – JUJITSU – KENDO - TAÏSO

COTISATION ANNUELLE

Quel que soit le mode de règlement, au comptant ou fractionné, les chèques représentant la **totalité de la cotisation annuelle** sont exigibles lors de l'inscription.

MAJEURS : un certificat médical de non contre-indication pour la première prise de licence et pour les 2 années suivantes une attestation de réponse au questionnaire de santé.

MINEURS : une attestation de réponses négatives à toutes les questions du formulaire de santé.

Coupons sport ou chèques vacances acceptés.

REMISE A L'ENCAISSEMENT DES CHEQUES

Paielement en 1 Chèque : Lors de l'inscription

Paielement en 2 Chèques : Le 1^{er} à l'inscription, le 2^{ème} au 02/01/2024

Paielement en 3 Chèques : Le 1^{er} à l'inscription, le 2^{ème} au 02/01/2024, le 3^{ème} au 05/03/2024.

Pour la troisième inscription familiale, dans le même foyer, les cours sont gratuits pour le plus jeune inscrit de la famille.

Pour la pratique du Kendo :

- les Jeunes doivent avoir leur propre shinaï pour l'entraînement.
- les Adultes doivent avoir leur propre armure complète à partir de la deuxième année de licence.

TARIFS COTISATIONS

JEUNES :

Disciplines	COTISATION			REGLEMENTS					
	Adhésion+licence	Cours	Total	1Chq	2Chq		3Chq		
Babydo	26+41	68	135	135	68	67	45	45	45
Judo / Kendo / Aïkido	26+41	101	168	168	84	84	56	56	56

ADULTES : nés avant le 31/12/2007

Disciplines	COTISATION			REGLEMENTS					
	Adhésion+licence	Cours	Total	1Chq	2Chq		3Chq		
Judo / JuJitsu / Kendo / Iaïdo / Aïkido	26+41	131	198	198	99	99	66	66	66
Taïso	26+41	101	168	168	84	84	56	56	56

ETUDIANTS EXTERIEURS:

Disciplines	COTISATION			REGLEMENTS					
	Adhésion+licence	Cours	Total	1Chq	2Chq		3Chq		
Toutes	26+41	101	168	168	84	84	56	56	56